

PAR COURRIEL

Le 19 novembre 2015

Monsieur David Heurtel  
Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les  
changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet :           Projet d'amélioration de la route 389 –  
Rectification mémoire déposé par un groupe d'entrepreneurs.**

Monsieur,

La présente est pour vous soumettre une rectification au mémoire déposé par le groupe d'entrepreneurs (composé par Auto-Cam, Garage Pierre Lavoie, Vision Chrysler et Carrefour Baie-Comeau), lors de la séance publique en lien avec le projet d'amélioration de la route 389, qui s'est tenue le 18 novembre 2015 à Baie-Comeau.

À la page 1 de leur mémoire, il est possible de lire: « Nous nous faisons les porte-parole de l'ensemble des commerçants du secteur Est de la Ville de Baie-Comeau » et il a été dit lors de la séance publique : « Nous représentons les commerçants des secteurs Est et Ouest de la Ville de Baie-Comeau ». Cette représentation est d'ailleurs signalée tout au long du mémoire.



CHAMBRE DE COMMERCE  
**de Manicouagan**

Présente  
*et active!*

La Chambre de commerce de Manicouagan (CCM) porte à votre attention que ce groupe d'entrepreneurs ne possède pas de mandat de représentation et parle en leur nom personnel. La CCM est la seule organisation de la MRC Manicouagan habilitée à représenter les entreprises et organismes de la région.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nancy Leblanc  
Présidente

22, place La Salle  
Baie-Comeau (Québec)  
G4Z 1K3  
Tél. : 418 296-2010  
Fax : 418 296-5397  
info@ccmanic.qc.ca  
www.ccmanic.qc.ca